



# SÉJOUR BSV 2024 BOURSE SOLIDARITE VACANCES

**COÛT 270€ ET BÉNÉFICIER DES RÈGLES D'ATTRIBUTION**

## D'abord un petit rappel : BSV c'est quoi ?

BOURSE SOLIDARITE VACANCES est un groupement d'intérêt public créé en 2000, sous le gouvernement de Gauche, par la secrétaire d'Etat communiste au tourisme, Michelle DEMESSINE dans le cadre de la lutte contre l'exclusion en contribuant notamment à l'accès aux vacances pour tous.

Sa mission consistait à participer à la prévention et à la lutte contre les exclusions en contribuant à la mobilisation des acteurs sociaux et du tourisme pour permettre le départ en vacances des familles et des personnes en difficultés. A LSR, Bourse Solidarité Vacances s'adresse en priorité aux retraités à faibles ressources et isolées.

**BSV n'est donc ni un organisme de voyage, ni un organisme de tourisme.**

C'est un dispositif auquel participent :

- Les partenaires du tourisme social prestataire de vacances et
- Les partenaires associatifs demandeurs en solidarité.

La Fédération LSR organise chaque année plusieurs séjours d'une semaine auxquels participent des retraités aux revenus modestes. Ces dernières années, des centaines d'adhérents LSR sont revenus enchanté(e)s après un séjour de vacances de qualité.

Il s'agit de séjours offrant la même prestation que celle offerte aux autres vacanciers : pension complète avec 2 excursions dans des établissements partenaires de LSR.

**Pour en bénéficier, il faut être adhérent de LSR. Il n'est pas possible de bénéficier de BSV et de l'aide SEV la même année.**

### En 2024 15 séjours BSV ont été programmés

4 séjours, que la fédération prend en compte, seront programmés. Actuellement nous avons connaissance de la destination de 2 séjours :

- A Marseille du 3 au 10 février 2024
- A Luz St Sauveur du 3 au 10 juin 2024. Ce séjour s'adresse aux randonneurs.

Concernant LSR21, un séjour est programmé dans un village vacances AZUREVA

**du 15 au 22 septembre à Longeville sur mer en Vendée.  
50 places sont réservées pour 9 associations.**

A 32 km des Sables d'Olonne, Longeville sur Mer est une petite station familiale sur la côte vendéenne. Le village de vacances est implanté sur 6 ha, au cœur de la forêt domaniale et à proximité de 3 plages familiales bien sécurisées.

### Barèmes BSV 2024

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	½ part supplémentaire
Revenu fiscal de référence	21 600	27 000	32 400	37 800	43 200	48 600	54 000	59 400	5 400



**Pour tous renseignements s'adresser à Sylviane Saunois  
Tel: 06 87 14 05 81**



# SEMAINE CULTURELLE FEDERALE 2024

**TARIF DE LA SEMAINE 495 €**

(HORS TRANSPORT ASSURANCE ET TAXE DE SÉJOUR INCLUS)

**AVEC POSSIBILITÉ DE L'AIDE ANCV DE 202 €**

POUR CEUX REMPLISSANT LES CONDITIONS FISCALES

**PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA SEMAINE CULTURELLE FEDERALE**

**DU 13 AU 20 OU DU 20 AU 27 SEPTEMBRE 2024 A EYGURANDE (Corrèze)**

► LE VILLAGE DE VACANCES « L'ABEILLE » DE VVF à Eygurande est situé en Haute Corrèze (19) aux confins de 3 départements (Corrèze – Puy-de-Dôme – Creuse) à 600 m d'altitude, au bord d'un plan d'eau, dans un parc de 14 ha, à 1km du Bourg et 20 km de la gare SNCF d'Ussel. Il possède un bar, une piscine intérieure chauffée et deux saunas (accès gratuit sur réservation).

Un Pot de bienvenue est prévu le 1er jour à 18 h 30.

► Les Hébergements : gîtes, mobil-homme, chalets, logements PMR : conformément aux règles des séjours ANCV « seniors en vacances » les hébergements sont à partager par 2 personnes minimum (possibilités d'être plus sur demande). Chambre individuelle sur motif justifié (+90 € la semaine)

► Restauration : repas servis à table de l'entrée au dessert (café offert au déjeuner). Petit-déjeuner en buffet.

► Programme prévisionnel des activités (détails ultérieurement)

► Activités sur le thème du séjour : « LSR sur le terrain du droit à la santé »

*Une conférence sur le « Bien Vieillir » et une conférence ou table ronde sur « le droit d'accès à la santé »*

► Activités « découverte de la région »

- Sorties à la ½ journée : Bort les Orgues (visite guidée du château de Val et balade en bateau-mouche) – Cité internationale des tapisseries d'Aubusson – château de Pompadour (visite du château et écuries de l'orangeraie du Haras d'Arnac) – Argentat sur Dordogne (avec balade en gabare à confirmer)
- Sortie à la journée (avec repas au restaurant) : « Lacs et volcans d'Auvergne » Lac Pavin – Besse-en-Chandesse – Murol – Lac de Guéry – Lac de Chambon avec visite et dégustations à la ferme GAEC de l'Oiseau.

► Balade littéraire contée autour du plan d'eau avec Merline l'enchanteresse

► Activités physiques et sportives : tous les matins « Eveil musculaire » - randonnées de 5 à 6 km ou 10 à 12 km – canoë – pétanque.....

► Spectacles et animations : Diaporama commenté de la région – groupe folklorique Ico randa – Jazz à la carte avec Bleue Mary Swing – Chansons françaises avec Gérard Caleix – théâtre ou spectacle chanté – soirée dansante - soirée jeux, quizz, ateliers...

► Les transports : navette VVF à la gare SNCF d'Ussel (bus ou taxi) –pour venir à Eygurande si possible organisez des bus de votre secteur par regroupement de LSR (nous en informer). Pour info le village de vacances est équipé de deux bornes pour recharge des voiture électriques

► Marché local (le dimanche matin à confirmer)

L'aide financière est attribuée sous contrôle de ressources, si le revenu net imposable du dernier avis d'imposition est inférieur ou égal à :

*Pour prétendre à une aide ANCV de 202 € (en 2024), le revenu imposable mentionné sur le dernier avis d'imposition doit être inférieur ou égal au montant indiqué dans le tableau ci-après en fonction du nombre de parts fiscales*

NOMBRE DE PARTS	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable											
- personne seule	15991	21380	26768	32157	37545	42934	48322	53711	59099	64488	69876
- couple marié ou pacsé	-	-	30186	35575	40963	46352	51740	57129	62517	67906	73294

**Inscriptions : vous devez vous inscrire impérativement auprès de LSR21.**

**Vous pouvez choisir soit la semaine du 13 au 20 septembre soit celle du 20 au 27 septembre.**

Un chèque d'arrhes de 100 € par personne (non remboursable en cas d'annulation sauf raison médicale justifiée) à l'ordre de LSR21 doit être joint au bulletin d'inscription. Une priorité d'inscription sera accordée tout le mois de janvier aux adhérents des associations LSR qui n'ont participé à aucune des trois dernières semaines culturelles (2021, 2022, 2023)

**LSR21 ayant déjà participé ces dernières années, les inscriptions des adhérents d'LSR21 seront prises en compte qu'à partir de février**

